

Programme Appréhender sa responsabilité de manager en matière de Santé Sécurité & Conditions de Travail

OBJECTIF GENERAL

Comprendre la réglementation et les leviers appliqués aux managers et participer à la mise en place des plans d'actions de prévention.

OBJECTIFS SPECIFIQUES

- Décliner la politique de prévention des risques professionnels de son entreprise.
- Participer à la démarche d'évaluation des risques professionnel de son entreprise.
- Participer à la déclinaison et à l'évaluation des plans d'actions de prévention.

TYPE D'ACTION DE FORMATION

Action de formation relevant de l'article L 6313-1 du code du travail : action d'acquisition, d'entretien ou de perfectionnement des connaissances.

STAGIAIRES

Toute personne désignée par son employeur. Liste des stagiaires à fournir avec nom, prénom, lieu de naissance et adresse mail au plus tard 3 semaines avant la session.

PRE REQUIS

Aucun. Une forte implication et motivation dans le domaine de la Santé & Sécurité au travail est recommandée.

METHODE PEDAGOGIQUE ET MOYENS TECHNIQUES MIS EN OEUVRE

- Alternance entre des temps de formations théoriques, des exposés, des débats, des échanges entre apprenants.
- Exercices d'application. Étude de cas
- Retours d'expériences

VALIDATION

Un certificat de réalisation validant les acquis est remis aux participants.

SESSION, LIEU ET DATE DE FORMATION

Durée de la session : 1 jour soit -7 heures de face à face

Date et lieu : à définir

MOYENS LOGISTIQUES MIS EN ŒUVRE PAR L'ENTREPRISE

L'entreprise d'accueil s'engage à mettre à disposition de Preventea une salle conforme aux normes en vigueur notamment pour les personnes en situation de handicap et le risque sanitaire.

HANDICAP

Les salles sont conformes aux normes en vigueur, notamment pour les personnes en situations de handicap.

Référent de la formation : Pierre Lecullier
Formateur professionnel certifié

Mis à jour en 01/2024

Programme de formation

Ouverture de la session
Présentation des participants
Recensement des attentes
Présentation des objectifs, du programme

<p>Matin:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Identifier les enjeux de la prévention des risques professionnels pour son entreprise • Participer à la démarche d'évaluation des risques professionnels de son entreprise 	<p>Après-midi:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Participer à la déclinaison et à l'évaluation des plans d'actions de prévention.
<p>Identifier les enjeux de la prévention des risques professionnels pour son établissement.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Santé au travail : bien-être physique, mental et social Particularités des AT, des accidents de trajet et des MP, la sinistralité du secteur, les coûts directs/indirects, incidences sur la cotisation AT/MP • Approche globale de l'activité et lien santé/travail • Les exigences réglementaires S&ST : DU, protocoles de sécurité, plan de prévention, recommandations... • Le risque juridique (les mécanismes de responsabilité civile et pénale, la faute inexcusable, ...) <p>Participer au développement de la démarche de prévention correspondant à la stratégie de l'établissement.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les étapes et les conditions de réussite d'une démarche de prévention : • Les valeurs essentielles et les bonnes pratiques • Rôle des acteurs internes et externes : le Chef d'établissement, le RP, l'acteur Prévention, les IRP (CSE, ...), les partenaires et institutionnels (Carsat, services de santé au travail, DREETS ...). Incitations financières 	<p>Identifier, observer et analyser une situation de travail</p> <ul style="list-style-type: none"> • Approche systémique (globale) de la santé et lien travail/santé • Aide au repérage des situations dangereuses • Méthodes d'analyse : fiches d'observation et d'analyse, ... • Faits, opinion, travail prescrit/travail, réel, activité/tâche, Déterminants internes et externes à l'établissement <p>Proposer et mettre en place des actions de prévention</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les critères de choix d'une mesure de prévention, • Les Principes Généraux de Prévention • Rendre compte des mesures mises en œuvre • Mettre en place un dispositif de suivi de l'efficacité des mesures mises en œuvre • Ensemble cohérents d'actions portant sur : <ul style="list-style-type: none"> ○ Les aspects organisationnels ○ Les aspects techniques ○ Les aspects humains

Bilan de la formation

Appréciation de la formation (tour de table/questionnaire d'évaluation)
Remise à chaque participant d'un certificat de réalisation.